



## Menace mère départ étranger avec enfant

Par **trefle27**, le **09/09/2009** à **22:49**

Bonjour,rrnrje suis séparé par jugement depuis 2008.Nous avons un enfant de 2 ans maintenant.Sa maman est étrangère (pologne).rnSur le jugement je paye une pension alimentaire de 450 euros étant donné que sa mère n'a pas de revenus suffisant.rnSur le jugement elle a obtenue la garde et j'ai mon fils un we sur 2 (+ vacances scolaire).rrnrEn pratique il n'en est rien car comme elle travaille le samedi(vendeuse de vêtements) et finit tard le soir je m'occupe de mon fils tous les we et vais à la crèche 3 soir par semaine en semaine.rrnrJe suis propriétaire d'un 2 pièces et mon fils et sa maman vivent dans un F1 en location.rrnrSa mère me menace de partir dans son pays car elle ne se voit pas rnvivre une éternité dans ce logement .rrnrEn a t'elle le droit sachant que j'ai un droit de visite notifié par jugement ?rnSurtout que je m'en occupe pratiquement autant qu'elle que dois je faire car ces menaces sont épuisantes à la longue.rnMerci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **10/09/2009** à **10:19**

Bonjour,rrnrSaisissez le juge aux affaires familiales afin qu'il modifie, si nécessaire, les droits de visite et d'hébergement.